

*La Visitation,
un parc à
(re)découvrir.* p. 6

*Les déchetteries
n'acceptent plus
le gazon.* p. 15

*Quinet, artisan
de la République.*
p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

Grand format **P. 8**

DIX ACTIONS POUR LA QUALITÉ DE VIE



NEIGE DE JANVIER

DANIEL GILLET



LA JL TERRASSE LIMOGES

JL BOURG/JACQUES CORMARÈCHE



CHARLES'S LEGACY, PRIX DU JURY DES TRUFFERIES D'HIVER

CÉCILE GERBE-SERVETTAZ

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Lyliane & Jacky, rock’n’roll attitude.
- 5 La maraude tend la main.

GÉOLOCALISÉS.

- 7 La Visitation, un parc à (re)découvrir.

GRAND FORMAT.

- 8 Dix actions pour la qualité de vie.

PETITS FORMATS.

- 13 Ma rue à 30 km/h.
- 15 Les déchetteries n’acceptent plus le gazon.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Quinet, artisan de la République.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

GUILLAUME ATGER



PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
 PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
 AGGLOMÉRATION
 CONSEILLER RÉGIONAL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

CRISES ? TRANSITION !

Depuis 2020, nous avons été impactés par des bouleversements successifs : épidémie, pénuries de certains produits, guerre en Ukraine et explosion des prix de l’énergie qui provoquent une période d’inflation inédite depuis près de 30 ans. Certains appellent cela des « crises ». Je pense personnellement que nous sommes dans une période de mutations profondes et que nous ne reviendrons pas à la situation d’avant.

Cette réalité doit nous interroger sur notre modèle. Durant cette période, c’est la première fois que nous avons pu constater des pénuries, voir des rayons de supermarchés vides... Cette société d’abondance permanente et immédiate, qui repose sur un approvisionnement mondialisé, est, je le crois, remise en question. Face à cette situation, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer – celui « d’amortisseur » – pour accompagner la transition de leur territoire, en le préparant aux changements à venir et pour développer, à l’échelon local, des solutions collectives.

C’est pour cette raison que nous misons sur un système local d’énergie qui nous permette de moins dépendre des énergies fossiles importées : de nouvelles chaufferies bois, un réseau de chauffage urbain interconnecté, le développement du photovoltaïque et de l’hydrogène sont autant de chantiers que la Ville et Grand Bourg Agglomération mènent de front.

C’est pour cette raison que nous développons des alternatives au déplacement en voiture, avec de nouvelles infrastructures pour se déplacer à vélo, l’amélioration de l’offre de transports en commun – incluant l’augmentation de la cadence des bus ou la création de nouvelles lignes interurbaines.

C’est pour cela que la Ville investit fortement dans la rénovation thermique de nos groupes scolaires – ce qui permet de diviser par deux la consommation énergétique – et encourage financièrement les particuliers à faire de même pour leur logement.

En procédant ainsi, nous donnons les moyens à notre territoire de mieux préparer les mutations qui viendront inévitablement. C’est dans cet esprit que je souhaite poursuivre le travail collectif engagé dans les années qui viennent.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Nicolas Lagrange. **Photo Une :** Daniel Gillet. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Compress. **Distribution :** MédiaPost. **Tirage :** 29 300 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé.





« *Le rock'n'roll est inscrit dans notre ADN.* »

Lyliane Thozet & Jacky Patonnier **ROCK'N'ROLL ATTITUDE.**

Rendez-vous incontournable des amateurs de rock'n'roll, le 19^e *Good Rockin' Tonight* pose ses valises à Bourg du 27 avril au 1^{er} mai. Un festival international orchestré par Lyliane et Jacky de *Blue Monday*.

Bio express

2003 naissance du festival *Good Rockin' Tonight*

2012 Lyliane et Jacky sont élus Bressans d'honneur par l'Académie de la Bresse

27 avril > 1^{er} mai 2023
19^e édition du festival à Ainterexpo à Bourg
bluemonday01.com

« Le rock'n'roll est inscrit dans notre ADN », plaisantent-ils. Lyliane a découvert ce courant musical « grâce au groupe de ses frères. » Jacky, a, lui, vécu les premières escarmouches entre Les Chats Sauvages et Les Chaussettes Noires. À force de courir les concerts, de rencontrer les artistes, ces fondus de rock'n'roll montent, voilà vingt ans, leur festival. « Lyliane a trouvé le nom de l'association : Blue Monday. Moi, celui du festival : *Good Rockin' Tonight* », se souvient Jacky. Ils commencent petit à Certines, voient plus grand à Saint-Denis-lès-Bourg, puis à Attignat. Au départ, quelques sommités de la culture prennent ces rockers décalés, dans leur CX break, pour de doux rêveurs. Aujourd'hui, le duo a gagné le respect de tous : il est vrai qu'attirer à chaque édition 5 000 festivaliers en Bresse, ce n'est pas rien ! Victime de son succès, le festival a dû

quitter Attignat pour Bourg-en-Bresse. Du 27 avril au 1^{er} mai, *Good Rockin' Tonight* va ainsi poser ses valises à Ainterexpo.

L'INSOUCIANCE DES ANNÉES 50

Durant un week-end, plongez dans l'Amérique des années 50. Rejoignez les milliers de rockers ultra lookés, venus de toute l'Europe et des États-Unis. Si les pionniers du rock'n'roll et de la old country se font plus rares, dans la programmation du festival, en raison de leur âge, de nombreux groupes français et européens reprennent le flambeau. « Cette année, vous allez prendre une claque avec Alan Power, chanteur irlandais de 19 ans, digne héritier d'Elvis », s'enthousiasment Lyliane et Jacky qui ont concocté une affiche pléthorique avec six vedettes américaines, vingt groupes européens, un bal monté, des tremplins, des stands divers...



ZUZANA CARRAZ DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

Entrée à la Ville en août 2021, elle dirige aujourd'hui les 48 agents du service Espaces verts et est en première ligne pour la transition énergétique. « À Bourg, la sobriété est un leitmotiv depuis près de 10 ans », rappelle Zuzana Carraz, qui prend pour exemple la gestion des serres municipales. « Les agents se sont attachés à réduire les consommations d'énergie et les résultats sont là avec une baisse de 45 % par rapport à 2009. C'est considérable, surtout dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie ». Pour y parvenir, une nouvelle chaudière à condensation reliée à des capteurs de température a été installée dès 2015 pour limiter les déperditions de chaleur dans les 1010 m² de surface à chauffer. Les plantes d'extérieurs nécessitant moins de chauffage, sont privilégiées et les espèces sont sélectionnées pour être plus résistantes et mieux adaptées au dérèglement climatique. Le recours aux bulbes, qui restent en place toute l'année et ne nécessitent aucun chauffage, parachève cette stratégie.



CÉLINE CROCIANI

CROIX- ROUGE LA MARAUDE TEND LA MAIN

En hiver et jusqu'à fin mars, la maraude de la Croix-Rouge sillonne la ville 7 jours sur 7 pour venir en aide aux personnes sans domicile fixe. « L'objectif c'est de maintenir un lien social avec le public à la rue ou en hébergement précaire », explique Sarah Morel coordinatrice de la maraude à la Croix-Rouge, on leur propose une soupe, du pain, des gâteaux, des vêtements ou des couvertures, mais c'est surtout un moment d'échange. » Les bénévoles qui assurent la maraude cherchent une solution adaptée à chaque besoin, que ce soit immédiat ou à plus long terme en aiguillant vers les centres d'hébergement par exemple. Hors période hivernale, la maraude continue à un rythme moins soutenu même si les besoins restent importants. Les personnes souhaitant s'investir sont les bienvenues. « Quand on peut aider, pourquoi ne pas le faire », estime Luc, bénévole et chauffeur du camion de la maraude. « C'est très enrichissant, ajoute Tilleli, également bénévole, on apprend beaucoup des rapports humains. »

> [Envie de devenir bénévole ? dtas01@croix-rouge.fr](mailto:dtas01@croix-rouge.fr)



MOURAD AMERIOU

**C'EST DE
LA BALLE !**

Le mot : Teqball

Jouer au ping-pong avec un ballon de foot sur une table incurvée ? Le concept peut surprendre et pourtant le teqball est un sport en plein essor, déjà reconnu dans de nombreux pays. Il y a tout juste un an, le premier club de la région a été créé à Bourg, porté par l'association Jemna Mix Attitudes. C'est Mourad Ameriou, ancien footballeur et actuel président du club, qui a découvert le teqball en regardant des vidéos sur les réseaux sociaux. « C'est un sport spectaculaire mais accessible à tous. J'ai eu envie de créer un club multigénérationnel, mixte, ouvert à tous, alliant loisir et compétition. J'ai contacté la fédération nationale qui nous a encouragé. » Le président burgien, choisi pour entraîner l'équipe de teqball d'Algérie lors des championnats du monde qui se sont déroulés en novembre, a des idées plein la tête pour faire progresser le teqball à Bourg. « Nous avons des créneaux d'entraînement au gymnase Charles-Péguy et grâce au budget participatif, des tables en libre-service sont en cours d'installation dans différents quartiers de la ville. Il y a une vraie demande ! »



CÉCILE GERBE-SERVETTAZ

REVALORISER LES TEXTILES

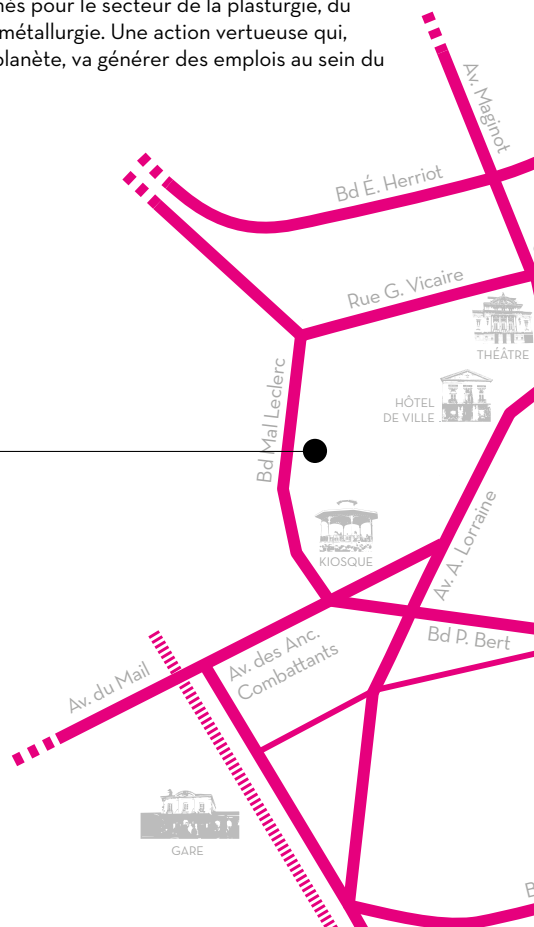
Nous consommons deux fois plus de textile qu'il y a 20 ans et 80 % des vêtements usagés sont envoyés pour traitement à l'étranger, dont une grande partie en Afrique. Un fléau pour l'environnement. Face à ce constat, l'association d'insertion Tremplin, en partenariat avec Grand Bourg Agglomération, a décidé de se lancer dans une démarche inédite en France en traitant 100 % de ses déchets textiles localement pour les réutiliser, les recycler ou les valoriser. En pratique, les vêtements collectés dans les bacs verts de Tremplin qui, une fois triés, ne pourront pas être remis en vente, seront désormais traités localement. Ils pourront par exemple être valorisés et transformés pour le secteur de la plasturgie, du bâtiment ou encore de la métallurgie. Une action vertueuse qui, outre son intérêt pour la planète, va générer des emplois au sein du territoire.

UN PARC À (RE)DÉCOUVRIR

Et si vous poussiez le portail du parc de la Visitation ? Cet écrin de verdure a été repensé par le service Espaces verts de la Ville pour proposer aux Burgiens un lieu de promenade entre patrimoine arboré et nouvelles installations. Des travaux ont été menés sur la protection du sol, mis à mal par l'érosion. Les cheminements ont été redessinés et les espaces verts étoffés. À l'automne, des vivaces et des arbustes de type sous-bois seront plantés. Ils seront sans entretien et pourront se régénérer de façon naturelle. Des bulbes seront également ajoutés pour apporter de la couleur. Le patrimoine arboré sera renouvelé avec la plantation d'arbres aux côtés des ifs centenaires présents. Un lieu à (re)découvrir !



DANIEL GILLET



ADOBESTOCK

UN NID POUR LES CIGOGNES

Dans le cadre du budget participatif, les projets proposés par les habitants prennent forme. Ainsi, un nid de cigogne a été implanté près du gymnase des Sardières, site déjà fréquenté par les cigognes, au calme et assez éloigné des habitations pour éviter des désagréments aux riverains. Le nid a été installé sur un mât de 6 m où les cigognes pourront disposer des branchages et nicher. Une aide pour préserver la biodiversité et le plaisir de voir les cigognes revenir en terre burgienne chaque année !



7 500 PLACES DE STATIONNEMENT

Difficile de stationner à Bourg ? En cœur de ville, 7500 places de stationnement sont proposées en parkings et sur voirie, dont pas moins de 500 gratuites. Les tarifs du stationnement payant, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, évoluent en mars. De nombreuses plages de gratuité existent : 2 h entre 12 h et 14 h, le dimanche et les jours fériés, inférieur à 30 min sur voirie une fois par jour, inférieur à 1 h dans les parkings... Pour vos emplettes, stationner en ville, c'est facile !

+ bourgenbresse.fr / rubrique stationnement



En selle !

Acteurs majeurs de la vie burgienne, les centres sociaux tissent des liens entre les habitants et favorisent les interactions. Le centre social des Vennes s'est ainsi associé à la Société d'équitation bressane (SEB) pour proposer une après-midi découverte du cheval à une dizaine d'enfants. L'occasion de découvrir poneys et chevaux dans leur habitat et de tout savoir sur leur mode de vie : nourriture, soins, activités réalisées au centre équestre... Une action qui sera sans doute renouvelée prochainement pour faire à nouveau se rencontrer habitants et acteurs du quartier.



BALADES EN DOUCEUR

Vous êtes retraité burgien et vous avez envie de profiter de balades à rythme doux ? Le service Prévention seniors de la Ville vous accompagne les jeudis après-midi, de mars à septembre, pour vous permettre de (re)découvrir les parcs de la ville ou de vous promener à la campagne à proximité de Bourg : 9, 16, 23 et 30 mars, 6 et 27 avril, 4 et 11 mai, 7 et 14 septembre.

Gratuit sur inscription préalable auprès du service Prévention seniors au 04 74 42 45 70.


Grand format.



41 681

**C'est le nombre d'habitants
que compte Bourg-en-Bresse
à la suite du recensement
officiel de l'Insee*.**

** Recensement réalisé en 2020 et entré en vigueur
au 1^{er} janvier 2023*



Bonne nouvelle ! Dotée d'un positionnement géographique idéal, d'un cadre de vie d'exception et d'une forte dynamique économique, Bourg et son bassin de vie prospèrent, attirant de nouveaux habitants. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la population de Grand Bourg Agglomération s'élève à 133 942 habitants et celle Bourg-en-Bresse à 41 681.

Ville dynamique et gagnante, Bourg-en-Bresse conjugue avec audace, croissance démographique, performance économique, préservation de l'environnement et de la qualité de vie. En 2023, 16 millions d'euros seront investis et de nombreux projets engagés pour permettre à Bourg de regarder loin et de voir l'avenir en grand !

Bourg se transforme

DIX ACTIONS POUR LA QUALITÉ DE VIE



Depuis 2008, la courbe de la population bourgienne est à la hausse et ce, sans enrayer la progression de l'Agglomération. L'attractivité de la ville et de son bassin de vie se développe. Les habitants le disent : "Il fait bon vivre à Bourg !" Grâce à des services publics et privés de qualité, au dynamisme et aux projets structurants de la Ville et de l'Agglo, aux nombreux équipements culturels, sportifs et sociaux de notre territoire, de nombreuses personnes choisissent de s'y installer et d'y rester. »



GUILLAUME ATGER

**JEAN-FRANÇOIS
DEBAT**

**MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE
PRÉSIDENT DE GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION**

BOURG SE MODERNISE 2

Malgré un contexte incertain soumis à l'inflation et aux difficultés d'approvisionnement énergétique, le territoire continue de se transformer afin d'améliorer le cadre de vie des Bourgiens. En plein cœur de ville, la rue de la République a fait peau neuve. Complètement rénovée, elle offre un visage plus convivial avec des trottoirs élargis et des terrasses aménagées, séparées de la circulation par des végétaux en bacs. Une barrière amovible sera installée après l'intersection avec la rue Samaritaine, tous les soirs de fin de semaine durant la saison printemps-été, pour redonner à la rue une dimension plus attractive et dynamique.



NICOLAS LAGRANGE

Et encore ...

Cet automne, ce sera au tour de la place des Bons-Enfants d'être réaménagée. Le Domaine du Lac, situé entre l'avenue Amédée-Mercier et le parc de loisirs de Bouvent, poursuit son développement. Un écoquartier de 300 logements va sortir de terre à la Reyssouze. Grand Bourg Habitat poursuit ses réhabilitations de logements pour améliorer le quotidien des habitants.

**LA NATURE A
DROIT DE CITÉ****3**

Riche de vingt-quatre parcs et jardins, d'un verger urbain et d'un arboretum, Bourg-en-Bresse cultive sa renommée de ville-jardin. Cette année, la Ville se prépare à lancer le réaménagement du parc de la Madeleine (1,2 ha) pour une livraison en 2024. Afin d'offrir de nouveaux espaces verts aux Burgiens, elle réfléchit à la valorisation du parc de l'Hôtel-Dieu pour l'ouvrir au public. Enfin, une étude paysagère d'aménagements des abords du monastère royal de Brou a été réalisée afin de réinventer les espaces paysagers d'agrément autour de ce joyau.

Et encore ...

À partir de cet automne, la Reyssouze va être renaturée au niveau de l'allée de Challes grâce à la réunion des deux canaux de la rivière. La voie tous véhicules sera remplacée par deux voies modes doux. Pour s'adapter au changement climatique et réduire les îlots de chaleur, la débitumisation des cours d'école sera achevée en 2026.

**DYNAMIQUE
CULTURELLE****4**

À Bourg, la culture se partage, va au-devant des habitants et se construit avec eux. Fleuron de la scène musicale du département, La Tannerie voit plus grand. Moderne et ancrée dans son temps, elle va s'agrandir pour accueillir davantage de têtes d'affiche et développer une programmation éclectique accessible à tous. Le patrimoine n'est pas oublié puisque cette année les travaux de réfection de la toiture de la co-cathédrale Notre-Dame seront lancés pour un montant estimé à 4 millions d'euros.

Et encore ...

Le théâtre, labellisé Scène nationale, développe une programmation ambitieuse. Au cœur du quartier Pont-des-Chèvres, la maison du cirque sera un espace de rencontre qui accueillera les publics souhaitant pratiquer les arts du cirque, mais aussi des résidences d'artistes et des activités de médiation pour tous.



HÔPITAL FLEURYRIAT

**AMÉLIORER L'ACCÈS
AUX SOINS****5**

La France connaît un déficit structurel de l'offre de soins et les déserts médicaux sont partout présents. Bourg ne fait pas exception. En 2023, la Ville poursuivra le travail engagé avec Grand Bourg Agglomération et le département pour lutter contre la carence en offre de soins et pour améliorer la démographie médicale. La construction d'un pôle de santé commencera boulevard Édouard-Herriot dans le quartier du Pont-des-Chèvres et parallèlement une Maison départementale des professionnels de santé et un centre de santé de Grand Bourg Agglomération verront le jour pour attirer des praticiens et favoriser le salariat des médecins sur notre territoire.

Et encore ...

Lancée en 2016, la réhabilitation, restructuration et extension du centre hospitalier de Bourg-en-Bresse entre dans sa dernière phase. Ce mois de janvier, les services ont commencé à réintégrer le bâtiment principal. Le nouvel accueil de plain-pied, débarrassé de ses escaliers et escalator, est opérationnel. D'autres investissements seront réalisés ou finalisés cette année : l'installation d'un nouvel accélérateur de radiothérapie et la mise en service d'une salle de bloc hybride.

**UNE VILLE BIEN
DANS SES BASKETS****6**

Détentrice de trois lauriers au label Ville Active & Sportive, forte de 110 clubs sportifs accueillant près de 20 000 licenciés, dotée d'une multitude d'équipements sportifs de haut niveau et d'un calendrier à la mesure de cet élan, Bourg-en-Bresse a le sport inscrit dans son ADN. Le 20 juillet prochain, le cœur de la ville battra, pour la sixième fois de son histoire, au rythme du Tour de France. Mais au-delà du sport de haut niveau, tous les habitants sont encouragés à chausser les baskets grâce aux actions mises en place par le service Action sportive : séances gratuites de gym en plein air durant l'été ; intervention d'éducateurs sportifs auprès des aînés et des écoliers...



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Et encore ...

Outre les activités sportives gratuites proposées et le soutien apporté aux associations, la Ville veille à l'entretien des équipements. Dans la foulée de la livraison du gymnase Villard, des vestiaires modernes et confortables vont être construits au stade de La Chagne pour 2,6 millions d'euros.

L'ÉDUCATION ET LA SOLIDARITÉ, DES PRIORITÉS

7

Chaque famille est unique. Les besoins en matière d'accueil aussi ! À Bourg, la Ville veille à adapter au mieux la prise en charge des plus petits aux besoins des parents. Pas moins de neuf Espaces petite enfance, dont une micro-crèche, proposent un accueil collectif et 130 assistantes maternelles un accompagnement individuel. Pour répondre au dynamisme démographique, un nouvel Espace petite enfance verra le jour à l'horizon 2026. Ville solidaire, Bourg a notamment décidé de reprendre en gestion directe les centres sociaux en remplacement de la Caf de l'Ain ; d'aménager de nouveaux locaux pour les Restos du Cœur, avenue Amédée-Mercier ; de lutter contre la précarité menstruelle, en mettant à disposition des protections périodiques gratuites...



ADOBESTOCK

Et encore ...

Pour éveiller à la culture les écoliers, une classe orchestre a ouvert en septembre dernier à l'école Louis-Parant avec le soutien du conservatoire d'agglomération et un cursus cirque sera créé dès la rentrée 2023.

UNE VILLE À ÉNERGIE POSITIVE

8

À Bourg-en-Bresse, l'énergie sera locale, bas carbone et moins chère. En 2023, la Ville va interconnecter ses deux réseaux de chaleur urbains, celui de la Reyssouze et celui de la Vinaigrerie. Ils bénéficieront ainsi à un plus grand nombre de Burgiens. Le chauffage au bois est une énergie renouvelable et bon marché, deux fois moins cher que l'électricité. Cette stratégie a été amplifiée par la mise en service en novembre 2022 d'une nouvelle chaufferie bois à la Reyssouze. La municipalité met ainsi en œuvre des solutions d'énergies renouvelables pour s'adapter au dérèglement climatique et soutenir le pouvoir d'achat des ménages.

Et encore ...

Des ombrières photovoltaïques seront installées sur le parking d'Ainterexpo en lien avec Grand Bourg Agglomération et la Ville poursuivra l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles, en parallèle de leur réhabilitation thermique.

CAP VERS LES MOBILITÉS PROPRES

9

Servir les Burgiens de manière exemplaire avec des véhicules propres et moins chers à l'utilisation : c'est l'ambition portée par la Ville dans le cadre du renouvellement de sa flotte de véhicules. Ainsi, le service Manifestations a eu la primeur de l'essai d'un des premiers poids lourds 100 % électrique de l'entreprise burgienne Renault Trucks. La flotte de la Ville est progressivement remplacée par des véhicules électriques. En parallèle, Grand Bourg Agglomération a commandé des bus électriques pour les transports urbains et les agents des deux collectivités bénéficient de vélos simples et à assistance électrique pour leurs déplacements professionnels.

Et encore ...

Dans le cadre des travaux sur le pont de Lyon, une nouvelle piste bidirectionnelle pour les vélos sera livrée aux Burgiens, facilitant les déplacements dans ce secteur de la ville. Et pour une circulation apaisée, de nouvelles rues passeront à 30 km/h en septembre 2023.

L'INDUSTRIE DU FUTUR, C'EST DÉJÀ DU PRÉSENT

10

Les américains de Tesla n'ont qu'à bien se tenir, les Burgiens de Renault Trucks vont eux aussi sortir un camion électrique, mais avec tout le savoir-faire des salariés qui produiront, dès la fin de l'année, deux modèles de e-camions. Une excellente nouvelle pour l'industrie locale, les sous-traitants et le marché de l'emploi qui devront répondre à une forte demande à venir en France et en Europe. Par ailleurs, une convention avec le lycée professionnel Gabriel-Voisin a été signée afin de former des jeunes dans cette filière d'avenir.

Et encore ...

L'Atelier, un projet sélectionné au budget participatif de la Ville, vient de s'installer dans Le petit village de l'AFPA, 17, route de Seillon. Cette structure propose aux artisans, artistes et auto-entrepreneurs, un lieu de travail équipé pour se réunir, travailler et partager des compétences. Un nouvel espace d'innovation et de partage en plein Bourg ! Une cité vivante, avec un taux de vacance des commerces en-dessous de la moyenne nationale, où la ville investit avec sa foncière Cœur de Ville pour remettre sur le marché des locaux commerciaux.



SERGE BUATHIER



JL BOURG/JACQUES CORMARÈCHE

LA JL BOURG AU ALL-STAR GAME

Deux joueurs de la JL Bourg ont été à l'affiche du All-Star Game, organisé le 29 décembre dernier, à l'Accor Arena de Paris-Bercy. Hugo Benitez, le meneur de la JL, devient ainsi le premier joueur de l'école des meneurs de Bourg à avoir participé, dans la sélection française, à ce rendez-vous qui rassemble les meilleurs basketteurs, français et étrangers, du championnat de France. Son coéquipier James Palmer Jr, ailier de la JL, a, lui, brillé dans la sélection internationale où il a terminé meilleur marqueur. Félicitations à ces deux étoiles montantes du basket !



ADOBESTOCK

BESOIN D'UNE MUTUELLE ?

La Ville, associée à Aésio Mutuelle, vous propose une mutuelle communale sans questionnaire de santé, sans examen médical, sans limite d'âge. Un seul critère est exigé : habiter Bourg-en-Bresse !

+ Adressez-vous aux conseillers d'Aésio Mutuelle : 58, rue Bourgmayer
26, cours de Verdun, 04 74 45 12 57

-13 %

C'est la réduction du tonnage de déchets conduits au centre d'enfouissement de Viriat par les agents de la Ville par rapport à 2021. Ce sont donc 116 tonnes de déchets qui seront retraitées plutôt que jetées. Pour parvenir à ces résultats, les agents du service propreté urbaine ont accentué leurs efforts de tri. Pour aller plus loin, la Ville va travailler sur la valorisation des 80 tonnes de déchets issues des corbeilles de rue. Entre 2004 et 2022, la Ville a réduit de 1200 tonnes la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement ce qui, au-delà de l'aspect environnemental, représente une économie annuelle de 200 000 euros pour la Ville. La propreté est l'affaire de tous ! La réduction des déchets collectés sur l'espace public passe par le civisme de chacun.

Découvrez La Pietà !

Réunion de famille dans le chœur de l'église de Brou ! Du 18 mars au 15 octobre 2023, le monastère royal de Brou héberge la monumentale Pietà de Conrad Meit, le Michel-Ange allemand et auteur des gisants des tombeaux du monastère royal de Brou. Datée de 1532, cette sculpture en albâtre gypseux est habituellement visible à la chapelle Notre-Dame des Douleurs de la cathédrale Saint-Jean de Besançon. Prêtée exceptionnellement, sa découverte est comprise dans le droit d'entrée du monastère royal de Brou.



DRAC BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DU NEUF DANS LES MÉDIATHÈQUES

Depuis le 21 février, dans les trois médiathèques de la ville, la durée de prêt des documents est passée de 21 à 28 jours et un service d'emprunt de livres numériques a été lancé via le site culture.bourgenbresse.fr

Ma rue à 30 km/h

Premiers marquages

À la suite de la e-consultation menée fin 2022, vous avez été une très large majorité à vous prononcer en faveur de la limitation des rues de nos quartiers à 30 km/h. Pour permettre son application dès la rentrée scolaire 2023, la Ville commencera les premiers marquages au sol au début du printemps. S'ensuivra l'installation de panneaux aux entrées de ville et à l'entrée des zones 30. À noter, les grands axes et les boulevards resteront à 50 km/h.



SERVICE COMMUNICATION

Quels sont les avantages d'un passage à 30 km/h pour les Burgiens ? La sécurité et une meilleure cohabitation entre usagers sont vos principales attentes. La réduction de la vitesse permettra de limiter le risque de collision en réduisant la distance de freinage et en agrandissant le champ de vision des conducteurs. L'amélioration du cadre de vie (moins de pollution et moins de bruit) et la mise en cohérence des limitations de vitesse en ville vous ont également séduits.

BOURG HABITAT ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÈRE

Bourg Habitat gère 5 600 logements répartis dans 30 communes et compte 11 600 locataires, dont 10 080 Burgiens. En ce début d'année, le bailleur social de l'agglomération a annoncé à ses collaborateurs et partenaires un changement de nom et de logo. Officiellement, Bourg Habitat deviendra le 1^{er} juin prochain Grand Bourg



VUE DE LA PLACE JEAN-JACQUES ROUSSEAU AUX VENNES
BOURG HABITAT

Habitat.

Ce changement s'accompagnera de multiples défis : « Cette année encore, nous investissons 18 millions d'euros : 62 logements neufs seront construits, 1 200 seront rénovés pour permettre à nos locataires de bénéficier d'une

facture énergétique supportable et d'améliorer le confort de leurs logements », explique Isabelle Maistre, présidente de Bourg Habitat. À Bourges, l'année 2023 sera notamment marquée par l'achèvement du réaménagement du secteur de la place Jean-Jacques-Rousseau, au cœur du quartier des Vennes, le lancement des réhabilitations de la Tour Maginot et des immeubles de la rue du 23^e-RI. À l'horizon 2026-2027, le siège du bailleur social s'installera dans l'immeuble Le Torterel, dans le quartier du Pont-des-Chèvres.

Brou ouvert en continu

Le monastère royal de Brou est désormais ouvert tous les jours en continu. Une décision conjointe du Centre des monuments nationaux et de la Ville de Bourges qui vise à développer la fréquentation du site en offrant une amplitude horaire plus importante.

+ Ouverture de 9 h à 17 h du 1^{er} octobre au 31 mars et de 9 h à 18 h du 1^{er} avril au 30 septembre



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

554

C'est le nombre de personnes qui ont répondu à l'enquête des médiathèques. Elles ont donné leur avis sur les services qu'elles utilisaient ou dont elles avaient besoin.

UTOPIES

Du samedi 6 au lundi 8 mai 2023, la Ville organise le Printemps culturel de Bourges. Ce festival participatif convoque cette saison tous les arts autour du thème *Utopies* avec une programmation artistique des plus riches et remplie d'émotions. Alors prenons de la hauteur, car « il n'y a pas de grande réalisation qui n'ait d'abord été utopie » !

Bienvenue chez Emmaüs !

Jusqu'à fin juillet, Emmaüs ouvre une boutique éphémère dans l'ancien local du Marché aux Affaires, dans la galerie marchande d'Intermarché, rue du Stand. L'occasion de faire connaissance avec des membres de la communauté et d'acheter des objets de seconde main à prix modique. Vaisselle, meubles, petite électroménager, vêtements, jouets, livres, bibelots... il y en a pour tous les goûts et tous les budgets. Se laisser tenter, c'est faire œuvre de solidarité ! Les bénéfices des ventes contribueront à l'accueil des compagnons et financeront la réalisation de chambres supplémentaires à Servas.

+ Boutique Emmaüs : 56, rue du Stand. Ouvert du mardi au samedi de 10 h 30 à 14 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

BourgenBresse

@Bourg_en_Bresse 22 janv.

Le traité de l'Élysée, qui scelle l'amitié franco-allemande, a été signé il y a 60 ans.

Cette année marque également le 60^e anniversaire du jumelage entre les villes de Bourg-en-Bresse et Bad Kreuznach.

Eco-Ain

@Eco_Ain 26 janv.

Le syndicat du bassin versant de la rivière Reyssouze vient de signer son 3^e contrat environnemental pour la période 2022-2024. Objectif : renaturer le cours d'eau et lui rendre un état écologique correct.



MRB/MARINE BONTEMPS

EXERCICE DE SAUVETAGE

Depuis 2020, le monastère royal de Brou et le SDIS de l'Ain travaillent à l'élaboration d'un plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC). Après la mise en sécurité des personnes et parallèlement à la gestion du sinistre, ce protocole d'actions permet de réagir pour garantir la préservation des œuvres. Non obligatoire, il est fortement recommandé depuis l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris au printemps 2019.

Le plan de sauvegarde de Brou est l'un des cinq au niveau national qui a été numérisé en 3D pour aider les sapeurs-pompiers à intervenir lors d'un éventuel sinistre.

En décembre dernier, le SDIS de l'Ain et le monastère royal de Brou ont testé son opérationnalité en organisant un exercice grandeur nature d'évacuation des œuvres. À cette occasion, les pompiers se sont entraînés à installer la housse ignifugée réalisée, sur mesure, pour protéger le tableau de Gustave Doré, *Dante et Virgile dans le neuvième cercle de l'Enfer* (notre photo).



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Quel avenir ?

Dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, l'Hôtel de Belvey qui abritait l'ancien conservatoire de musique, rue du Palais, et le centre Thérèse-Sommier, place des Lices, ont fait l'objet d'un appel à projet. Sept opérateurs ont rendu leur copie fin janvier. « Nous sommes dans le centre moyenâgeux de la ville, rien ne sera démoli. Reste à choisir le programme d'aménagement (logements, bureaux...) pour un lancement des chantiers en 2024 », précise Claudie Saint-André, maire adjointe à l'Urbanisme et à l'Aménagement.



La question :

J'ai entendu dire que les déchetteries n'accepteront bientôt plus l'herbe de tonte ?

La réponse :

C'est exact ! À partir du 1^{er} mars 2023, les déchetteries n'accepteront plus l'herbe issue de la tonte des pelouses.

POURQUOI ?

D'abord, parce que la production de déchets a des conséquences environnementales. Grand Bourg Agglomération a donc adopté un plan de réduction des déchets qui comporte l'arrêt de la collecte de la tonte.

Par ailleurs, la gestion des déchets a un coût important, notamment en raison d'une taxe payée par l'Agglomération. La fin de la collecte de la tonte devrait générer une économie annuelle de 200 000 €.

QUE FAIRE DE SON HERBE ?

- Tondre moins souvent et pas partout.
- Tondre sans ramasser : faire du *mulching* permet de nourrir votre gazon.
- Utiliser l'herbe en paillage au pied des végétaux.
- Introduire l'herbe dans votre composteur, mais en petites quantités.

Y A-T-IL UNE TOLÉRANCE ?

Oui ! Le temps de permettre aux habitants de s'adapter, le dépôt de la tonte sera toléré jusqu'au 1^{er} juin dans les déchetteries.

 grandbourg.fr

1 h pour la planète !

Dans le cadre de l'évènement international **1 h pour la planète**, qui se déroulera le 25 mars, la Ville de Bourg-en-Bresse s'engage et éteindra tout le week-end ses monuments habituellement éclairés jusqu'à 23 h : l'église Notre-Dame, le monastère royal de Brou, la chapelle Lalande, le Monument aux morts, le square Lalande, l'Hôtel Marron de Meillonas... Tout au long de l'année, la Ville mène une politique ambitieuse pour faire face aux enjeux climatiques en réduisant les dépenses énergétiques et l'impact carbone de la collectivité.



À noter

Afin de développer l'utilisation des énergies renouvelables, les réseaux de chaleur des chaufferies bois de la Ville de Bourg-en-Bresse vont être interconnectés en 2023 et générer d'importants travaux. Pour en savoir plus, **rendez-vous mercredi 15 mars à 18 h, salle Bohan, à l'Hôtel de Ville.**



QUINET, ARTISAN DE LA RÉPUBLIQUE.

Burgien illustre, Edgar Quinet est né avec le XIX^e siècle. Écrivain inclassable, philosophe, historien, ce républicain défenseur des libertés a marqué son temps.

Fonds Quinet

Hermione, sa veuve, a légué une grande partie des livres d'Edgar Quinet à la bibliothèque de Bourg. Classiques grecs et latins, ouvrages de littérature français et étrangers, dont certains dédiés par d'illustres contemporains comme Chateaubriand, Michelet, Lamartine... constituent ce fonds précieusement conservé à la médiathèque Vailland.

Voilà deux-cent-vingt-ans, le 17 février 1803, Edgar Quinet voit le jour à Bourg dans l'hôtel Varenne de Fenille, actuel collège Saint-Pierre, rue Samaritaine. La carrière du commissaire des guerres qu'était son père, l'enfance genevoise de sa mère, le mariage parisien de ses parents auraient pu le faire naître en d'autres lieux. Tout cela lui fit dire en 1871 : « Mes racines sont ici. C'est ici que je devais naître. » Rien de plus naturel en effet puisque les Quinet étaient attachés à la capitale bressane depuis près de deux siècles par des liens familiaux, des propriétés foncières et donnèrent même à la ville plusieurs syndics. Le grand-père d'Edgar Quinet fut ainsi maire de Bourg en 1791-1792. Tout juste né, le jeune Edgar est porté chez son acariâtre grand-mère paternelle qui déclare « il aura de l'esprit ». Une affirmation prémonitoire !

«

Vous êtes un maître de l'esprit. Aucune parole ne dépasse la vôtre. »

Extrait d'une lettre de Victor Hugo à Edgar Quinet.

En attendant de devenir l'intellectuel reconnu de tous, Edgar passe son enfance entre Bourg et Certines où les siens possèdent un domaine.

SOUVENIRS D'ENFANCE

Dans ce village, « un des points les plus cachés qui fussent en France et peut-être en Europe », il partage les occupations des petits paysans. Éduqué par une mère aimante et cultivée qui « ne perdait pas une occasion de m'inculquer le respect de la nature humaine », Quinet découvre la vie agricole, la liberté des champs.

À Bourg, dans l'hôtel Marron de Meillonas, où la famille réside ensuite, Edgar s'adonne au jardinage : « Quoique nous eussions de beaux jardins [...], je semais sur le bord de nos fenêtres des jardins en terrasse que je plantais de brins d'herbe et de jasmin en guise d'arbres. » Élevé « au roulement de tambours » dans les internats des collèges de Charolles puis de Bourg – actuel lycée Lalande –, il connaît « le morne étirement des jours sans joie ». La nature lui manque et une seule pensée l'anime : s'évader dans la campagne bressane. À Lyon – actuel lycée Ampère –, il poursuit ses études, fait sa philosophie. Admissible à Polytechnique, il refuse de suivre une carrière qui l'oblige à servir un gouvernement monarchique, il part à Paris faire son droit et fréquenter les milieux littéraires.

AGITATEUR D'IDÉES

Sa vie d'écrivain débute par les *Tablettes du Juif Errant* (1823), un livre satirique. Si cette carrière l'éloigne de la Bresse, Quinet lui reste très attaché et l'évoquera dans ses œuvres, notamment dans son autobiographie *Histoire de mes idées* (1858).

Avec ses premiers droits d'auteur, il voyage en Angleterre, en Allemagne, en Grèce, en Suisse... Un Européen avant l'heure. Collaborateur à la *Revue des Deux Mondes* et pour de nombreux autres journaux, auteur prolifique, il aborde toutes les questions littéraires, philosophiques et historiques qui agitent son époque. Il entrevoit les dangers de l'hégémonie prussienne dans *Le Système politique de l'Allemagne*, il jette les bases de l'école laïque obligatoire avec *L'Enseignement du peuple*... Si sa prose a vieilli, si ses œuvres sont restées dans l'ombre de celles de ses amis, Jules Michelet et Victor Hugo, Edgar Quinet demeure le défenseur de la liberté de penser.

RÉPUBLICAIN CONVAINCU

Docteur ès lettres, il devient, en 1840, professeur au Collège de France où il séduit par ses idées étudiants français et étrangers. Mais ses attaques contre les Jésuites, l'influence papale... entraînent sa suspension. La politique lui tend les bras ! Élu représentant de l'Ain à l'Assemblée constituante en 1848, réélu en 1849 à l'Assemblée législative, il s'élève contre l'état de siège imposé par le gouvernement au département de l'Ain à la suite de troubles de l'extrême gauche républicaine, milite pour l'assèchement des marais de la Dombes, pour l'abolition de la peine de mort... À l'instar de son ami Jules Michelet et du député de l'Ain, Alphonse Baudin, il s'oppose en 1851 au coup d'État fomenté par Napoléon III. Proscrit, il est contraint à l'exil en Belgique puis, en Suisse. De retour en France à la chute de l'Empire en 1870, il devient député de la Seine, s'oppose à l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Allemagne. Fervent adversaire de tous les despotismes, de tous les sectarismes, il est l'incontestable maître à penser de la République laïque. Le 27 mars 1875, à 72 ans, la grippe l'emporte. Des milliers de Parisiens l'accompagnent au cimetière Montparnasse où les voix de Victor Hugo et Léon Gambetta glorifient son génie.

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard ; Pré-inventaire des richesses touristiques et archéologiques de la ville de Bourg-en-Bresse par l'association Les Amis du vieux Bourg

+ de photos sur bourgenbresse.fr



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Un nom illustre

En hommage à ce grand homme de lettres natif de Bourg, la ville a donné son nom à une place, à une rue, à un lycée et lui a élevé deux statues et un monument. Ce dernier, érigé en 1970 à l'initiative des Amis d'Edgar Quinet est situé au jardin des Quinconces (actuel square Simone-Veil). Œuvre de Marcel Mayer, il est constitué d'un mur en pierre de Bourgogne gravé de titres et de dates d'œuvres de l'écrivain et complété de deux blocs de granit noir dans lesquels le visage d'Edgar Quinet, sculpté en haut-relief, est agrémenté de citations.

Quiz

Dans quel hôtel particulier de Bourg est né Edgar Quinet ?

- a ■ l'hôtel Varenne de Fenille
- b ■ l'hôtel de Loras

Réponse : a



LES QUINCONCES ET LA STATUE EDGAR QUINET EN 1909 © ARCHIVES MUNICIPALES, FONDOS CLÉMENT 33FI498

D'une statue à l'autre

Réalisée par le sculpteur Aimé Millet, la première statue érigée en l'honneur d'Edgar Quinet est inaugurée en 1883. Installée à l'origine aux Quinconces, elle est déplacée en 1925 place Edgar-Quinet pour permettre l'édification du monument aux morts. En 1943, elle est enlevée par les Allemands qui la fondent pour récupérer le bronze. Son socle en pierre, retrouvé en 1987 est désormais installé dans la cour du lycée du même nom. À l'occasion du centenaire de l'établissement, un nouveau Quinet en ciment aluminé, œuvre de Martine Clerc, a été créé.

Tribunes citoyennes

Mesdames, Messieurs,

Vous aurez désormais la possibilité de vous exprimer dans le journal municipal.

Cela, en nous envoyant vos contributions par courriel sur notre boîte : bourgminorite@gmail.com

À vous lire !

Vos élus Bourg Avenir

Indiscrétion

Il nous est parvenu que la Ville de Bourg-en-Bresse songeait à rebaptiser l'actuel boulevard Saint-Nicolas. En supprimant ce nom qui ne semblerait peut-être pas assez laïc pour certains et en référence à la situation chronique de la circulation sur cette artère aux heures de pointe depuis son réaménagement, des élus de l'opposition ont proposé la dénomination réaliste d'"avenue de la Chenille". Ils espèrent néanmoins que ce processus de ralentissement ne soit pas dupliqué sur d'autres grandes voies.

Comptage

Un riverain du boulevard Paul-Valéry a entrepris des comptages de vélo sur ledit axe cyclable. Il a enregistré une pointe horaire de circulation deux-roues de 3 unités par heure. Personne n'a encore entrepris le calcul du coût d'investissement de cet aménagement.

Pour le groupe *Bourg Avenir*

Aurane Reihanian, Marie-Jo Bardet, Agnès Bloise.

La violence et l'insécurité dans la ville

Au dernier conseil municipal du 19 décembre 2022, nous avons interpellé M. le Maire sur l'augmentation des faits de délinquances et la progression inquiétante de l'insécurité dans la ville où prétendument il fait bon vivre. Pour faire face à l'urgence de la situation, nous avons proposé une série de renforcements des dispositifs à mettre en place et des moyens supplémentaires où les violences et les faits délictueux ont tendance à s'amplifier. L'objectif étant de mettre un coup d'arrêt à ces

désordres récurrents en 2023. Sur 7 questions posées dans notre question globale, 1 seule réponse ! Comme si ce sujet était tabou et ennuyeux et comme s'il n'était pas politiquement correct de critiquer cette politique de sécurité bien défaillante. Notez la pertinence de nos propos confirmés une fois de plus par les actes de violences en récidives du 31 décembre dans les quartiers Croix-Blanche, Reyssouze et Vennes. Nous ne céderons à aucune intimidation, dixit M. le Maire, « en matière de sécurité,

il ne suffit pas d'agiter quelques faits divers au hasard et d'en tirer des conclusions comme vous le faites. C'est populiste, démagogique et je dois vous l'avouer globalement malhonnête ». Faites-nous part de vos interrogations, de vos inquiétudes, de vos idées ou autres à matrasv@bourgenbresse.fr ou maitrech@bourgenbresse.fr

Christophe Maître et Vital Matras pour le groupe *Bourg Réveille-toi* !

Enfin, vous avez la parole !

En début d'année, nous vous promettons de continuer à œuvrer et à être force de propositions dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants. En ce sens, nous comptons sur vous, car votre participation est essentielle. La ville devrait appartenir aux Burgiennes et aux Burgiens, et non pas à un homme. Le groupe centriste Bourg Convergence, aux valeurs humanistes et progressistes, vous invite à prendre la parole et ainsi devenir acteur de votre commune. Nous continuerons à être des élus de proximité, toujours à votre écoute : venez-vous faire entendre, échanger et agir. Vous avez certainement des

points de vue à partager. Dans un monde devenu individualiste, notre volonté est de vous impliquer dans tous les sujets concernant votre ville, votre quartier, votre quotidien.

Les enjeux actuels sont nombreux : écologie, bien-être, sécurité, éducation, etc. C'est maintenant qu'il faut agir en prenant part à la vie locale pour penser ensemble notre ville de demain. Nous vous appelons à venir nous rencontrer pour nous faire part des questions que vous vous posez, ainsi que de la façon dont vous aimeriez participer à la vie de Bourg-en-Bresse.

Pourtant, aujourd'hui, avez-vous le

sentiment d'être consultés ou associés aux décisions locales sur ces enjeux ? La démocratie participative locale vous appartient. Nous attendons vos idées, vos suggestions via notre adresse mail. Agissons ensemble dès à présent. Réappropriiez-vous la politique de votre ville. Elle est l'affaire de tous, des plus jeunes jusqu'aux seniors.

Michaël Ruiz et Christophe Coquelet pour le groupe *Bourg Convergence*
bourg.convergence@gmail.com

GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN



BOURG COULEUR NATURE

FBPPOI/ÉTIENNE M.



FACE À CONCARNEAU, LE FBBPOI RENOUVE AVEC LA VICTOIRE

GÉRALDINE BOURGÉAY-MARIN



VIF SUCCÈS POUR L'EXPOSITION RETOURNER VOIR

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel-de-Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourgenbresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Annexe mairie Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
Laissez vos messages
sur le répondeur.



AVEC LA VILLE
J'AGIS
DANS LES
CENTRES SOCIAUX



**je fais bouger
mon quartier**